

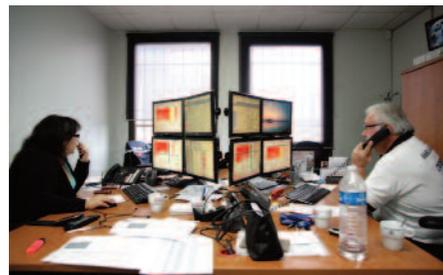
Témoignages

Maryse Sueur,
gérante d'HERA DOM, société
de prestations de services à domicile

« J'ai des besoins de recrutement permanents dans un secteur difficile qui a besoin d'être revalorisé et exige de disposer d'un véhicule. Les contrats aidés m'apportent de nouvelles candidatures et l'aide financière qui y est associée me permet de me consacrer davantage à la formation des nouveaux embauchés. »

Didier Paulic,
PDG des Ambulances
Didier et de Jussieu Secours

« Grâce au CID 78, qui donne un accès plus direct à une formation diplômante, j'ai pu recruter et former la plupart de mes ambulanciers. »



Chefs d'entreprise

Pirouz Kazemzadegan,
directeur d'une agence Century 21

« Je souhaite multiplier les sources de recrutement, car le métier de conseiller-vente en agence immobilière est difficile à pourvoir. Des parcours atypiques de demandeurs d'emploi nous intéressent. »

Cyrille Gonssollin, responsable
des chauffeurs accompagnateurs
des Transports Adaptés Franciliens

« Les aides financières du Conseil général sont très intéressantes et tous les candidats qui nous ont été présentés correspondaient à nos critères de recrutement. »

**Saïd Zaryati, 33 ans, 6 mois en
contrat aidé, en CDD puis en CDI**

« J'étais au RSA et je peinais beaucoup pour trouver du travail. Ce n'est ni l'envie ou le courage qui me manquait, simplement la mise en situation avec le monde économique. Le recrutement comme chauffeur-accompagnateur m'a permis de me réinsérer professionnellement et de trouver un logement. J'ai découvert un métier stable avec une approche humaine que j'aime beaucoup. »



Bénéficiaires du RSA

**Dominique Toqué, plus de 50 ans,
en contrat aidé en CDI**

« Ancien cadre dans le secteur des films d'animation, ma société ayant fait faillite, je me suis retrouvé au chômage à plus de 50 ans. Je venais de demander le RSA quand les Transports Adaptés Franciliens m'ont embauché comme chauffeur accompagnateur. J'ai choisi de me reconvertir dans cette profession car j'aime bien les contacts et je me sens utile. »

Quelques entreprises des Yvelines ayant passé convention avec Conseil général pour l'embauche de bénéficiaires du RSA en CUI - CIE

SARL CYDICE VERSAILLES - PONEY CLUB RAMBOUILLET A BEL ART - RIFE SARL - JUSSIEU SECOURS VERSAILLES SAS MONTFORT AMBULANCES - CONFLANS AMBULANCES CIR AMBULANCES - AMBULANCES ALOUETTES 2000 SAS AMBULANCES DIDIER - AMBULANCES PARIS OUEST JUSSIEU SECOURS VERSAILLES - AMBULANCES INTER SEJOURNE ACTION DIFFUSION - SARL CHIMIEPRO DYMA SARL - DOMINO - PYXEOS - SARL VERTEXI CIR AMBULANCES - SOINS MODERNES DES ARBRES AUTO MULTI SERVICES - B4KIDS - RIFE SARL BOULANGERIE LE PANETON

Quelques entreprises des Yvelines ayant passé convention avec Conseil général pour l'embauche de bénéficiaires du RSA en CID 78

CABINET D'EXPERT COMPTABLE EBELY GHISLAINE PONEY CLUB DE RAMBOUILLET - AMBULANCES DIDIER CIR AMBULANCES - ALOUETTES 2000 - JUSSIEU SECOURS AMBULANCES DU MANTOIS - PREFERENCE DOMICILE AMBULANCES SAINTE-ANNE

Vos interlocuteurs et contacts au Conseil général des Yvelines

Pôle insertion

Service RSA et Contrats aidés pour le CUI - CIE
01 39 07 81 44

Service Offre d'insertion pour le CID 78
01 39 07 75 37

cui@yvelines.fr

Plus d'infos sur ces contrats sur le site
www.yvelines.fr

Conseil général
2 Place André Mignot
78012 Versailles Cedex



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr

Entreprises : des réponses à vos besoins de recrutement Avec les contrats aidés, tous gagnants pour l'emploi !

Conception : Conseil général des Yvelines - Maquette : N. Tricot - Photos : F. Christophorides, D. Eskenazi, PhotosIndia.com - Impression : Waquier - Novembre 2010

**Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE)
Contrat d'Insertion Diplômant 78 (CID 78)**



Yvelines
Conseil général

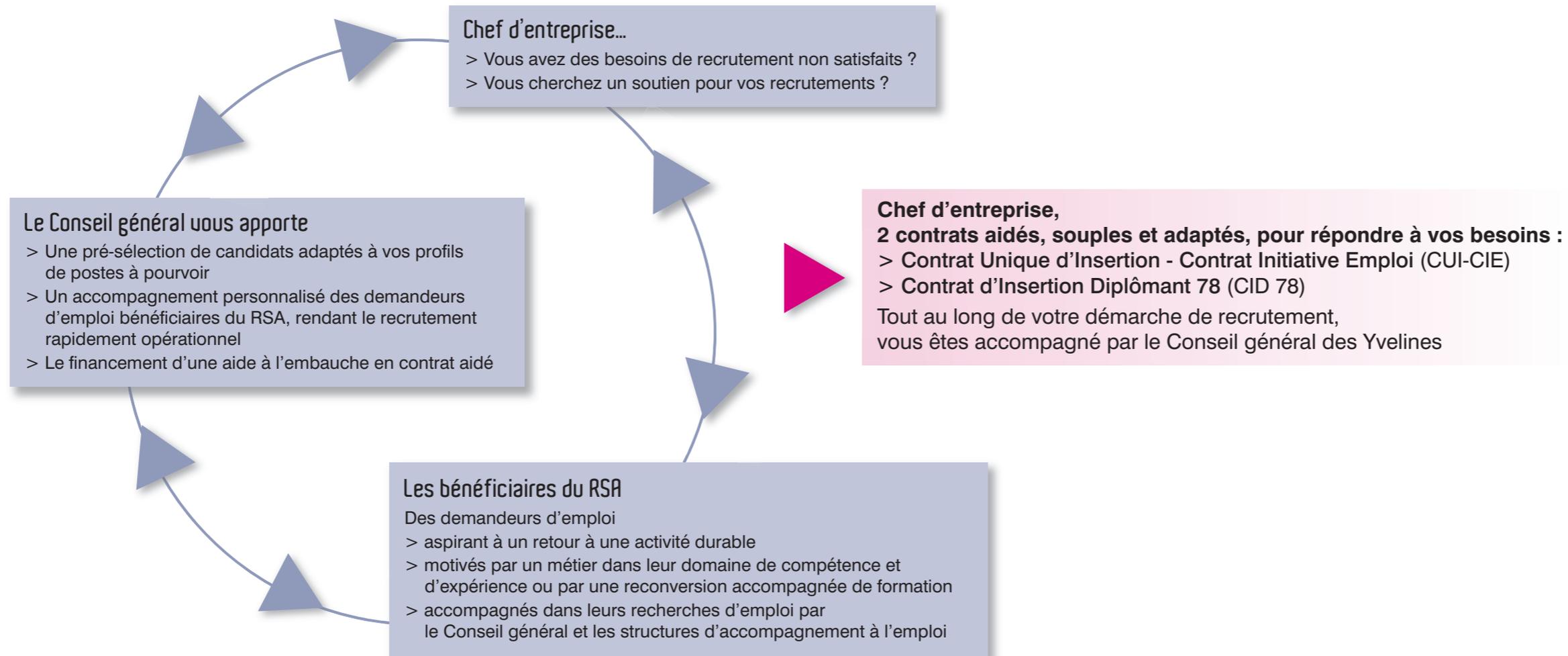
www.yvelines.fr



Un contrat gagnant-gagnant pour un recrutement efficace et solidaire

La mise en place du RSA est une opportunité pour le Département d'appréhender l'accompagnement du retour à l'emploi de manière différente. Dans ce domaine, le Département des Yvelines s'est fortement engagé. Favoriser la mise en relation des entreprises yvelinoises et des bénéficiaires du RSA, c'est permettre d'élargir leur mode de recrutement et c'est agir pour une insertion professionnelle durable. Ensemble, entreprises et Conseil général, bénéficiaires du RSA, nous agissons pour l'emploi avec les contrats aidés.

Alain Schmitz
Président du Conseil général des Yvelines



Les contrats aidés et leurs modalités

	Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI - CIE)	Contrat d'Insertion Diplômant 78 (CID 78)
Entreprises	Toute entreprise, quelque soit le nombre de salariés	
Public	Bénéficiaires du RSA	
Contrat	Convention avec le salarié, l'entreprise et le Département CDD ou CDI	Contrat de professionnalisation
Durée	6 à 24 mois	
Avantages	Réduction dégressive des cotisations patronales jusqu'à 160 % du SMIC (Allègement Fillon) Non prise en compte dans l'effectif	
	400 €/mois du Conseil général des Yvelines	500 €/mois du Conseil général des Yvelines
Accompagnement	Un interlocuteur unique au Conseil général pour pré-sélectionner les candidats et accompagner les salariés et l'entreprise	